

BOURSE AUX ETUDIANTS 2021/2022

Secteur	Allocation étudiant si logé chez ses parents	Allocation étudiant si locataire d'un logement
Calais	65 €	115 €
Boulogne-Dunkerque-Saint-Omer	90 €	140 €
Lille et Nord-Pas-de-Calais	125 €	175 €
Autres régions françaises et pays étrangers	160 €	210 €

Madame, Monsieur,

Afin de vous attribuer la bourse aux étudiants 2021/2022, nous vous demandons de bien vouloir compléter cet imprimé et le faire parvenir en mairie, **au plus tard le 30/11/2021**, accompagné des pièces suivantes : **photocopie d'une pièce d'identité, certificat de scolarité 2021/2022, justificatif de domicile récent au nom de l'étudiant qui justifiera le rattachement à la commune de Marck, relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant, attestation CAF justifiant l'APL du logement étudiant, attestation de poursuite des études à l'étranger si tel est le cas.**

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE EN MAIRIE

Nom : Prénom :

Adresse à Marck :
.....

Date de naissance :

Téléphone :

VOS ETUDES :

Formation préparée, niveau et lieu :
.....

Je soussigné(e),, atteste être domicilié(e) à MARCK et remplir les conditions d'attribution de la bourse aux étudiants.

Marck, le :

Signature de l'étudiant(e) :